



Déclaration liminaire **CGT** – CSA Interrégional DISP du 19 juin 2025

MARSEILLE LE 19 JUIN 2025

Monsieur le Directeur interrégional,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du CSA,

La CGT Pénitentiaire s'exprime aujourd'hui dans un contexte saturé d'annonces précipitées, relayées en boucle sur les réseaux sociaux, parfois même avant toute concertation avec les acteurs de terrain. À force de déclarations intempestives, notre ministre semble confondre communication politique et gestion d'un service public essentiel.

Ces effets d'annonce souvent portés par des tweets à visée électorale — masquent une réalité bien plus préoccupante : l'absence de cadrage clair, l'absence de moyens opérationnels, et surtout l'absence de budgets à la hauteur des ambitions affichées.

On promet des réformes, on annonce des ouvertures, on affiche des plans... mais les personnels, eux, attendent toujours les renforts, les équipements, et le soutien concret qui leur est dû.

La CGT est ici pour affirmer, une fois encore, que notre administration ne peut fonctionner sur la base de promesses sans lendemain. Le service public pénitentiaire exige du sérieux, du respect, de la transparence, et surtout des actes budgétaires à la hauteur des enjeux.

Fidèle à sa mission, la CGT est ici pour défendre sans compromis les droits, la sécurité et la dignité des personnels. Car derrière chaque point à l'ordre du jour se trouvent des réalités humaines, des attentes légitimes, et parfois des urgences ignorées.

Sur l'accueil des stagiaires

Nous espérons que l'administration sera cette fois-ci à la hauteur des engagements qu'impose un accueil digne de ce nom.

Le précédent retour d'expérience a mis en lumière des dysfonctionnements inacceptables : absence d'anticipation logistique, disparités criantes entre établissements, une gestion floue où chacun cherche à rejeter la responsabilité — « *c'est pas moi, c'est lui* ».

Il est temps que l'accueil des stagiaires soit encadré par une note claire, harmonisée, et respectueuse des besoins humains et matériels. Car l'accueil des futurs personnels, ce n'est pas un point secondaire : c'est le reflet de l'institution que nous construisons pour demain.

Sur la protection des agents menacés :

L'inaction n'est plus une option. Dans certains établissements, les alertes sont nombreuses, et la CGT exige des réponses concrètes, des protocoles appliqués, et des dispositifs de protection fonctionnelle activés dans les délais légaux.

Chaque signalement doit déclencher une réaction immédiate. Chaque agent menacé doit pouvoir compter sur des outils de signalement fiables et des mesures de protection effectives : contrôle d'accès, vidéosurveillance, présence humaine renforcée. L'administration ne peut plus se contenter de principes : il faut des actes.

Sur la cybersécurité et les systèmes informatiques :

Dans un contexte de menace permanente, qui peut affirmer aujourd'hui que les accès utilisateurs sont correctement gérés ? Que les caméras sont utilisées dans un cadre strictement légal, conforme au RGPD ?

Des audits doivent être réalisés, transmis, et suivis d'actions correctives. L'intégrité des systèmes informatiques et des dispositifs de vidéosurveillance n'est pas une option, c'est une obligation.

Sur les ouvertures des nouveaux établissements : Baumettes 3 et le CD du Comtat Venaissin :

Ces deux ouvertures doivent marquer un tournant. Mais l'ouverture d'un établissement ne peut être un simple lancement en trompe-l'œil.

Sans équipements de sécurité fonctionnels, sans ergonomie validée, ce sont les agents qui paieront les erreurs.

La CGT exige que tous les prérequis réglementaires soient respectés, et que les représentants du personnel soient pleinement associés à chaque étape. Sinon, nous parlerons de précipitation dangereuse, pas de modernisation.

Des exemples récents le montrent : au CP de Marseille, on compte 70 matelas au sol.

À la MA de Draguignan, la surpopulation carcérale et le sous-effectif chronique atteignent des niveaux explosifs.

À la MC d'Arles, les équipements sont défectueux, le personnel médical insuffisant, et les formations réglementaires manquent cruellement.

Là encore, les signaux d'alarme sont rouges. Et les alertes ne peuvent plus être ignorées.

Nous ne voulons pas d'un CSA de plus, où les constats s'empilent mais où les solutions restent hypothétiques. Nous attendons des engagements précis, des dates, des documents transmis, des procédures activées.

Nous serons vigilants, exigeants, mais toujours porteurs de propositions. L'administration doit désormais faire la démonstration de sa capacité à écouter et à agir. Pour les agents. Pour leur sécurité. Pour l'avenir du service public pénitentiaire.

Sur les services administratifs : un oubli qui devient une maltraitance silencieuse !

Nous voulons également alerter avec force sur la situation de ces services, trop souvent absents des priorités. Des collègues qui ont littéralement la tête sous l'eau, dont les amplitudes horaires explosent, à qui l'on rogne les heures plutôt que de les reconnaître.

Ils travaillent sans reconnaissance, sans relais, sans aucune marge de respiration.

Cette pression permanente, ces horaires démesurés, cette forme d'essorage silencieux : c'est inadmissible.

La fameuse mesure 33 du plan d'action QVCT ne doit pas rester une phrase creuse dans un document officiel posé sur un bureau ministériel.

Elle doit s'appliquer. Réellement. Partout. Pour tous.

La qualité de vie au travail ne peut pas être un slogan marketing. Elle doit être une réalité quotidienne, et un droit.

Ce que nous demandons aujourd'hui :

Ce ne sont pas des intentions, mais des actes.

Pas des affichages, mais des engagements.

Pas des tweets, mais du concret.

"Les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Mais les silences, eux, épuisent ceux qui les subissent."
Je vous remercie.

Le bureau Régional PACA CORSE